



# Rapport d'activité 2021

*« L'Accueil De Jour a 30 ans et toujours le même objectif : lutter contre l'extrême pauvreté »*



# Sommaire

<b>EDITO.....</b>	<b>1</b>
<b>1.FONCTIONNEMENT.....</b>	<b>2</b>
1.1 QUI SOMMES-NOUS ? .....	2
1.2 NOS FINANCEURS, NOTRE BUDGET.....	3
1.3 NOS METIERS .....	3
1.4 ORGANIGRAMME.....	4
<b>2. BILANS 2021 DES DISPOSITIFS .....</b>	<b>5</b>
2.1 LES PRINCIPAUX CHIFFRES 2021 .....	5
2.2 LE POLE « ACCUEIL ».....	6
2.2.1 Accueil de jour « Bouès » .....	6
2.2.2 Service logement.....	7
2.3 LE POLE « ALLER VERS ».....	7
2.3.1 Accompagnement Mobile Rapproché (AMR).....	7
2.3.2 Equipe mobile balisée (EMB).....	8
2.3.3 Equipe mobile exploratoire (EMEX).....	8
2.3.4 Equipe Gare.....	9
2.4 LA SANTE.....	10
<b>3. QUELQUES ACTIONS SPECIFIQUES .....</b>	<b>11</b>
3.1 LES MATINEES FEMMES AU PLANNING FAMILIAL.....	11
3.2 L’ATELIER FEMMES A L’ACCUEIL DE JOUR BOUES.....	11
<b>4. TEMOIGNAGES.....</b>	<b>12</b>
4.1 DE PERSONNES ACCUEILLIES .....	12
4.2 DE SALARIE : ZORA, AGENT D’ENTRETIEN.....	13
<b>5. ETAT FINANCIER.....</b>	<b>14</b>
5.1. LE COMPTE DE RESULTAT .....	14
5.2 LE BILAN.....	16
<b>6. CONCLUSION, PERSPECTIVES .....</b>	<b>21</b>
<b>REMERCIEMENTS A NOS PARTENAIRES .....</b>	<b>22</b>

## Edito

A l'image de 2020, 2021 a été une année de bouleversements. Nous devons à présent vivre avec le COVID et ses vagues successives qui nous désorganisent, ce qui n'est pas sans conséquence pour les publics les plus démunis que nous accompagnons.

Elle a été également l'année qui a vu se terminer les travaux dans notre nouveau local. Il a fallu nous (re)-faire connaître du public à la rue qui avait l'habitude de « Marceau ». La fréquentation connaît, depuis la fin de l'année 2021, un net retour de notre public : tous les jours, week-end compris, ce sont plus de 100 personnes qui fréquentent l'accueil de jour, dont la moitié y prennent une douche. La fréquentation connaît une croissance continue depuis le dernier trimestre 2021... confirmant que c'est un lieu fondamental pour les sans-abri à Marseille.

Si le lieu d'accueil, inconditionnel, est au centre de nos actions, il est complété par des équipes (5) qui interviennent dans la rue, dans une approche dite « d'aller-vers », directement là où se trouvent les personnes. Cette approche est une « marque de fabrique » de notre Association depuis de nombreuses années tant le constat est fait que, pour les plus démunis, les plus exclus, il est parfois difficile, voire impossible, de se rendre dans les lieux d'accueil pourtant « à bas seuil d'exigence ».

2021 a également vu arriver un nouveau Directeur au dernier trimestre. Il semblerait que le COVID ait engendré une réflexion sur le « sens du travail », entraînant de nombreux mouvements et départs dans les organisations de travail. Notre Association en a connu son lot.

Mais un évènement important est pourtant passé inaperçu en 2021. En effet, notre Association a fêté ses 30 ans. Rappelons succinctement ici, qu'elle a été créée en 1991 par un collectif d'Associations Marseillaises qui avaient fait le constat qu'aucun lieu ne permettait d'accueillir en journée les publics sortant des accueils de nuit.

La Gouvernance et la Direction de l'ADJ s'associent donc dans le présent rapport pour remercier l'ensemble des salariés et des bénévoles (présents et partis) qui y ont œuvré depuis 30 ans, ainsi que l'ensemble de nos financeurs qui ont soutenu nos actions. La société évolue, se modernise et connaît des problèmes nouveaux. Elle n'arrive cependant toujours pas à éradiquer la pauvreté. Notre action doit donc se transformer, s'adapter continuellement.

2022 s'inscrit encore dans cette dynamique d'évolution pour notre Association avec deux projets importants.

Le premier concerne l'ouverture d'un *lieu d'accueil spécifique pour les femmes*. Ces dernières représenteraient près de 25 % des personnes à la rue, mais elles ne fréquentent pas les accueils de jour, pourtant mixtes. Notre ville ne dispose pas d'un tel dispositif. C'est donc un enjeu fort pour lequel nous disposons d'un soutien de l'Etat (DDETS) pour sa mise en œuvre.

Le second, en lien avec la gestion du COVID, concerne le nécessaire renforcement sanitaire (infirmier) des équipes mobiles. Un dispositif d'équipe mobile santé précarité susceptible d'intervenir sur l'ensemble de la ville de Marseille devrait se créer. Là encore, nous disposons d'un soutien de l'Etat (DDETS et ARS) pour le décliner.

En 2022, le COVID est toujours présent et les incertitudes récentes liées à la guerre en Ukraine risquent encore de toucher les plus pauvres ... L'Accueil De Jour poursuivra ses actions, au plus près des valeurs et principes d'action de son projet d'origine.

**Jean-Louis Cordesse (Président) et Jean-David Escanes (Directeur)**

## 1.Fonctionnement

### 1.1 Qui sommes-nous ?

En 1991, préoccupées par l'absence à Marseille d'un lieu ouvert en journée pouvant accueillir les personnes sans domicile fixe, douze associations et des personnes engagées, pour la plupart des médecins, décident de créer un accueil de jour et fondent l'Association « Accueil de Jour » (ADJ). Son Président actuel, Monsieur Jean-Louis Cordesse, faisait partie des membres fondateurs.

Les statuts déterminent le but et l'utilité sociale de l'ADJ : « *participer à la lutte contre la pauvreté et favoriser toutes formes d'accueil pour personnes sans résidence stable* ».

#### ***Les dates fondamentales :***

- 1991 : Ouverture de l'ADJ Marceau, 5A place Marceau dans le 2<sup>ème</sup> arrondissement de Marseille
- 2000 : Ouverture d'un second site en centre-ville : l'ADJ Consolat, 7 rue Consolat dans le 1<sup>er</sup> arrondissement de Marseille
- 2008 : Création de la première équipe mobile de rue (maraude)
- 2013 : Création d'un service accès au logement
- 2017 : Importantes difficultés financières et réorganisation de l'Association
- 2019 : L'accueil de jour Consolat et la Direction déménagent au 34 B boulevard Bouès dans le 3<sup>ème</sup> Art de Marseille
- 2020 : crise sanitaire COVID ; déménagement du site Marceau vers le site Bouès
- 2021 : fin des travaux d'aménagement du site Bouès

#### ***L'administration de l'Association***

L'Association est administrée par un Conseil d'Administration de quinze membres au plus qui se compose d'Associations fondatrices et de membres adhérents (personnes physiques ou morales).

Les Associations Fondatrices sont :

- La Fondation Armée Du Salut
- SOS Voyageurs
- Fraternité de la Belle de Mai
- Hospitalité pour les Femmes
- Entraide Protestante
- Saint Jean de Dieu

Les membres adhérents sont :

- Maison de La Jeune Fille, représentée par Jean-Louis Cordesse
- ADPEI, représentée par Pierre Escolano
- Jean-Marc Flambeau
- Caisse primaire d'Assurance Maladie
- Vendredi 13, représentée par Monique Blanc

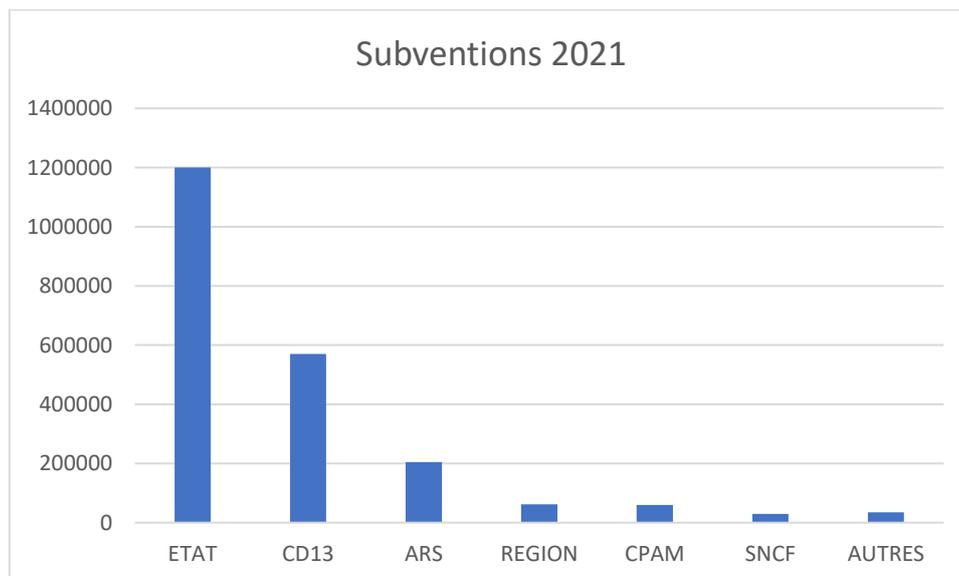
En 2021, le bureau était composé de :

- Jean-Louis Cordesse : Président
- Pierre Escolano : Trésorier
- Jocelyne Bresson : Secrétaire

## 1.2 Nos financeurs, notre budget

L'Accueil de Jour est financé à quasiment 100% par des subventions publiques :

- L'Etat (DRDJSCS)
- Le Conseil Départemental des Bouches du Rhône,
- L'ARS
- La région PACA,
- La Ville de Marseille
- La CPCAM
- Autres (Petits Frères des Pauvres)



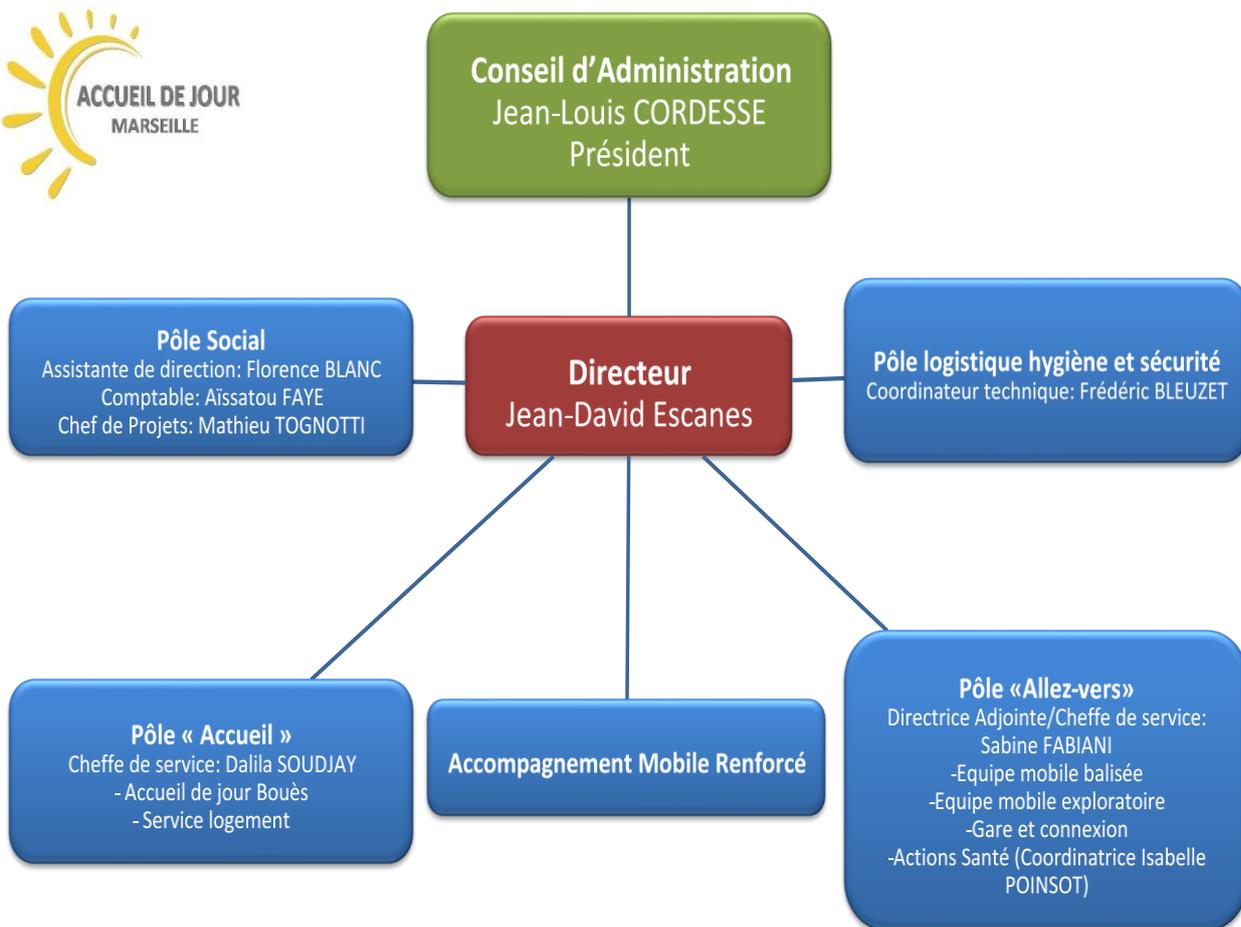
**En 2021, le budget total de l'Association a été de 2,3 millions d'euros.**

## 1.3 Nos métiers

Afin d'accueillir et d'accompagner les publics précarisés ce sont 48 collaborateurs occupant 16 métiers listés ci-dessous qui ont œuvré en 2021. Nous les en remercions.

- Agent d'accueil et d'animation
- Assistant (e) de service social
- Assistante de direction
- Chargé de missions et de projet
- Responsable technique et logistique
- Cheffe de service
- Conseillère en économie sociale et familiale
- Directeur
- Directrice adjointe
- Educateur (trice) spécialisée (e)
- Infirmier (ière)
- Moniteur (trice)- éducateur (trice)
- Aide Médico-Psychologique
- Secrétaire
- Chauffeur accompagnateur
- Agent d'entretien

## 1.4 Organigramme



## 2. Bilans 2021 des dispositifs

### 2.1 Les principaux chiffres 2021

En 2021, l'ADJ c'est :

- 3 753 personnes accompagnées
- 11 633 entrées sur le lieu d'accueil inconditionnel (3 185 douches)
- 267 bénéficiaires du RSA contractualisés
- 638 domiciliations
- 5869 entretiens réalisés
- 518 maraudes exploratoires (5488 « contacts » représentant 923 personnes)

### Comparatif

	Entrées	Personnes accomp.	Douches	Dom.	Entretiens	BRSA contractualisés
<b>2019</b>	39 402	4 790	17 504	490	8 443	259
<b>2020</b>	12 923	3 709	2 520	789	7 912	298
<b>2021</b>	11 633	3 753	3 185	638	5 869	267

Les statistiques des années 2020 et 2021 sont difficiles à analyser en raison de la crise du Coronavirus et de l'installation finalisée dans le nouveau local.

L'année 2022 sera déterminante pour analyser les effets du déménagement sur l'activité. Les 1<sup>ers</sup> mois permettent d'envisager une fréquentation d'environ 30 000 entrées sur le lieu d'accueil.

## 2.2 Le pôle « Accueil »

### 2.2.1 Accueil de jour « Bouès »

L'ADJ propose un service d'accueil sans hébergement à des hommes et des femmes majeurs, isolés, en situation d'errance ou de passage, sans domicile fixe, marginalisés, en grande difficulté sociale. C'est un lieu permettant de se rencontrer, d'échanger, de cohabiter sur du court, moyen ou long terme. Chaque personne est accueillie à l'ADJ dans sa dimension singulière de sujet, avec un besoin si ce n'est une demande claire, une interrogation, une problématique.

Dans le cadre d'une convention avec le Conseil départemental, **c'est aussi « un lieu d'accueil RSA spécifique pour personne sans domicile fixe »**. C'est le seul de Marseille avec cette particularité.

L'Accueil de Jour est ouvert 6 jours sur 7, en continu de 8h à 16h 45. Il est fermé au public le mardi après-midi et la journée du mercredi.

L'Accueil est assuré par une équipe pluridisciplinaire : **des agents d'accueil, des agents d'entretien, un service social et une infirmerie.**

- 8 agents d'accueils « accueillent », écoutent et orientent. Ils sont les premiers interlocuteurs des usagers et assurent un accueil chaleureux. Ils évaluent les besoins des personnes. Ils assurent les domiciliations et la distribution du courrier, proposent un soutien administratif, gèrent le collectif en salle et proposent des animations.
- 6 agents d'entretien entretiennent et nettoient les locaux et proposent l'accès à des prestations de première nécessité: douches, buanderie, produits d'hygiène, boissons chaudes et petite collations. Cette équipe distribue des kits hygiène complets et effectue un nettoyage/désinfection des douches entre chaque utilisation.
- 7 référents sociaux proposent un accompagnement social global individualisé. Les personnes peuvent être orientées en interne par les agents d'accueil ou, depuis l'extérieur, par le Conseil Départemental dans le cadre du RSA. L'accompagnement repose sur la définition, avec l'utilisateur, d'un projet individualisé qui répond ainsi aux besoins de chaque personne et favorise des avancées essentielles pour l'accès au logement, à la santé, à l'emploi.
- 1 infirmière propose une permanence médicale tous les matins du lundi au vendredi de 8h à 12h30.

**En 2021, le lieu d'accueil c'est :**

- **11 633 entrées**
- **3187 douches réalisées**
- **245 lavage en machines effectués**
- **638 personnes domiciliées**
- **1609 accompagnements sociaux globaux**

### 2.2.2 Service logement

Dans le cadre du plan logement d'abord (« de la rue au logement »), le service logement accompagne des personnes sans domicile fixe dans leurs démarches spécifiques de recherche de logement et appuie leur candidature auprès des différents organismes et bailleurs. L'accompagnement débute en amont de l'obtention d'un logement et se poursuit jusqu'à un an après l'entrée dans le logement, dans le cadre de l'installation et du maintien.

L'équipe se compose de 3 salariés (dont 1 subventionné dans le cadre du FNAVDL) qui proposent un accompagnement global, intensif et adapté à chaque personne (« aller-vers »). Le projet d'accès et de maintien en logement est central mais ne peut aboutir sans s'appuyer sur la prise en compte des différentes dimensions de la vie de la personne (emploi, santé, droits sociaux, ...).

**En 2021, le service logement c'est :**

- **55 personnes accompagnées**
- **7 accès au logement**
- **Plus de 1000 interventions (entretiens, démarches administratives, accompagnements, ...)**

## 2.3 Le pôle « Aller vers »

### 2.3.1 Accompagnement Mobile Rapproché (AMR)

Ce dispositif a été créé à la fin de l'année 2020 dans le cadre du plan pauvreté (Etat-Conseil Départemental). Soucieux de lutter contre le non recours aux droits, le Conseil Départemental a souhaité expérimenter une action spécifique en direction de bénéficiaires du RSA (BRSA).

Pour cela, le dispositif propose un accompagnement intensif, de proximité, adapté et flexible (« aller-vers ») à un public BRSA avec ou sans logement ayant de grandes difficultés à accéder ou à maintenir un suivi social dans un lieu d'accueil « classique ». Cet accompagnement, mené par une équipe pluridisciplinaire (2 travailleurs sociaux et 1 infirmière), a pour but de s'appuyer sur les forces (compétences) des personnes (et par sur leurs freins- carences) pour enclencher des démarches et un suivi social.

La durée de l'accompagnement est de 6 mois renouvelables. Elle dépend de l'évolution de la situation de la personne, mais l'accompagnement n'a pas vocation à s'étendre à long terme.

**En 2021, l'AMR c'est :**

- **40 personnes orientées**
- **32 personnes accompagnées**
- **Près de 900 interventions (entretiens, démarches administratives, accompagnements, ...)**

### 2.3.2 Equipe mobile balisée (EMB)

Créée en 2008, cette équipe est composée de 4 référents sociaux, d'un infirmier et d'un chauffeur accompagnateur. Elle intervient et accompagne des personnes « très précarisées » dans tous les arrondissements de Marseille. Elle intervient également hors de Marseille lorsque cela est nécessaire.

L'équipe propose un accompagnement global renforcé, individualisé et de proximité en direction d'un public très isolé et qui vit en situation d'extrême précarité. L'équipe propose systématiquement une recherche de solution en terme d'hébergement et de logement : elle effectue un accompagnement concret de la rue au logement (logement d'abord). Le travail autour des questions de santé est très important. Une fois la relation installée, les personnes s'inscrivent dans une demande d'accès au soin.

L'accès à l'emploi est également proposé (chantiers 1<sup>eres</sup> heures de convergence, AI de l'ADPEI, accompagnement global du pôle emploi, Maison de l'Emploi, Working first...). Les membres de l'équipe participent, depuis plusieurs années, à la formation des Marins Pompiers de la Ville de Marseille sur la grande précarité, dans le cadre du projet ASSAB

**En 2021, l'EMB c'est :**

- **774 tournées balisées**
- **305 personnes différentes rencontrées**
- **121 personnes accompagnées**

### 2.3.3 Equipe mobile exploratoire (EMEX)

L'EMEX a été créée en juin 2020 suite au premier confinement. La pandémie COVID19 a entraîné des réaménagements dans les pratiques, en particulier le développement des maraudes avec une principale mission « d'Aller-Vers » afin d'aller au-devant des personnes restées à la rue durant les confinements. C'est dans ce contexte que l'Etat (DDETS), en début d'année 2021, a décidé de subventionner notre Association pour la pérennisation d'une équipe mobile exploratoire.

L'équipe est composée de 3 travailleurs sociaux et d'1 infirmière. L'EMEX a pour objectif prioritaire de faire **des maraudes quotidiennes (week-end compris) sur l'ensemble du territoire de la ville de Marseille**, auprès des personnes sans domicile fixe et en grande précarité (isolées, familles aussi). Elle intervient également sur signalement. Les déplacements se font à pied, en transports en commun ou avec le véhicule de l'Association.

Lors des rencontres avec les personnes, l'équipe repère les situations d'urgence, effectue des évaluations sociales globales et oriente. Le réseau de partenaires est important. Il n'y a pas d'accompagnement social « au long cours ». L'équipe assure également une veille auprès des personnes rencontrées, que celles-ci soient ou non accompagnées par des partenaires. L'équipe réalise également des accompagnements physiques vers des structures de soins ou des services administratifs (bureaux de proximité, CCAS, Pole Emploi, CPAM) pour les personnes qui en ont besoin.

L'infirmière participe aux maraudes. Elle évalue l'état de santé de la personne et l'oriente les cas échéant, vers les médecins de ville, la Pass ou les urgences hospitalières. Elle réalise des soins sur place lorsque cela est nécessaire et accompagne les personnes dans les centres de soins. Pour des cas graves, elle fait intervenir les pompiers.

**En 2021, l'EMEX c'est :**

- **288 tournées**
- **1088 contacts dans la rue**
- **323 personnes rencontrées/accompagnées**
- **185 réponses en besoins d'hébergement d'urgence**
- **780 réponses en besoins en santé**

#### **2.3.4 Equipe Gare**

Comme l'EMEX, cette équipe effectue des maraudes quotidiennes dans une logique « d'aller-vers », mais uniquement à la gare Saint-Charles (et à proximité). Cette action est subventionnée pour moitié par l'ETAT (DDETS), et pour l'autre moitié par la SNCF. L'équipe est composée d'un binôme de travailleurs sociaux et d'un renfort infirmier en cas de besoin.

L'équipe est présente quotidiennement à la gare ce qui permet de rencontrer les personnes qui y restent en journée et/ou en soirée. L'une des priorités de l'équipe est d'installer une veille, de pouvoir évaluer les besoins en termes d'hébergement, d'accès ou de maintien des droits, d'hygiène et de santé pour trouver des solutions adaptées. Elle intervient également sur signalements des agents de la gare et des différents partenaires associatifs qui sont aussi présents à la gare (ADDAP et BUS 31/32).

L'accompagnement n'a pas pour objectif de s'installer dans la durée ; la priorité est donnée à l'orientation. Pour autant, plusieurs personnes sont accompagnées de manière globale par l'équipe car quand bien même elles sont prêtes à s'impliquer pour faire évoluer leur situation de manière positive, elles n'y arrivent pas seules. L'accompagnement est alors individualisé et adapté aux souhaits, aux possibilités et à la situation de la personne.

L'équipe propose différents projets d'activités, de sorties et d'animations. L'objectif est de proposer des activités de bien-être, sportives et culturelles, à l'extérieur de la gare.

**En 2021, l'équipe gare c'est :**

- **230 tournées en gare et proche gare**
- **4400 contacts**
- **600 personnes rencontrées/accompagnées**
- **385 orientations en hébergement ou logement**
- **180 orientations « santé »**
- **30 orientations « emploi »**

## 2.4 La santé

C'est à travers la force des événements et dans le contexte foudroyant de la pandémie du coronavirus que l'ADJ a fait le choix de revisiter son *Projet Santé* de façon globale. Effectivement, depuis 2019, *l'Action Santé évolue de façon transversale par une sanitariséation de l'ensemble des équipes*. Le soin se place alors, « au-devant », tant sur le site d'Accueil Inconditionnel, qu'à l'extérieur et dans les lieux d'hébergements, de vie et aussi de soins.



*Photo prise dans l'Infirmierie*

L'ensemble du « projet santé » repose sur le Programme Régional d'Action d'accès à la Prévention et aux Soins (PRAPS). Son *Programme d'Action* est de « Participer à la lutte contre la pauvreté et favoriser toute forme d'accueil pour les personnes sans domicile fixe ».

Celui-ci poursuit 3 *Objectifs Opérationnels*, que sont :

- **Favoriser l'accessibilité à l'accès aux droits**
- **Améliorer la prise en charge hospitalière et ambulatoire dans le cadre du parcours de soin.**
- **Promouvoir l'accompagnement en santé, levier majeur pour l'insertion, permettant, en co-construction avec l'utilisateur, de faire émerger ses besoins de santé et d'améliorer cette dernière.**

Concrètement, cela se matérialise par :

- Des permanences IDE accessible à tous/toutes,
- Des prises de rendez-vous médicaux (coordination)
- Des interventions dans l' « aller vers », c'est-à-dire « là où se trouvent » les personnes
- Des visites sur les lieux de vie, de soins et d'hébergement
- Un réseau de partenaires nombreux

**En 2021, le projet santé c'est :**

- **1500 entretiens IDE (1000 sur site et 500 en rue)**
- **200 accompagnements physiques médicaux**
- **950 contacts téléphoniques partenaires**
- **220 prises de rendez-vous médicaux**
- **410 orientations**
- **2000 « actes de soins »**

### 3. Quelques actions spécifiques

#### 3.1 Les matinées femmes au Planning Familial

En 2021 l'ADJ a passé une convention avec le Planning Familial (PF) pour organiser, dans leur locaux, un accueil spécifique femmes constitué d'animations et d'échanges afin de rompre l'isolement et d'aborder des thèmes concernant la santé. Un repas complet était proposé.

Ces matinées étaient animées par des infirmières du PF13 et par les travailleurs sociaux et les infirmières de l'ADJ. Durant le 1<sup>er</sup> semestre, ces matinées avaient lieu tous les mardis matin. Durant le second, les rencontres avaient lieu un mardi par mois. **A chaque fois, entre 15 et 20 femmes étaient présentes.**

#### 3.2 L'atelier femmes à l'accueil de jour Bouès

Cet atelier a eu lieu une fois par semaine, le jeudi après-midi. Il permettait de proposer des activités diverses (coiffure, manucure, création de bijoux, peinture, groupes de parole, préventions, etc) mises en œuvre par l'équipe de l'accueil ainsi que les partenaires de la structure. Cette action a pour but de permettre aux femmes accueillies d'aborder des questions relatives à la féminité dans la rue et de restaurer autant que possible leur estime d'elles-mêmes.

Ces rencontres favorisent la convivialité car elles sont organisées autour d'une collation. Ce contexte permet d'établir des relations privilégiées entre toutes les parties prenantes : il permet donc d'établir des *relations sociales*. La régularité permet également un repérage dans le temps puisque l'on sait que la vie à la rue altère cette faculté. Ce temps proposé aux femmes est destiné à la détente et ouvre un espace de parole libre et sans jugement. **A chaque fois, une dizaine de femmes étaient présentes.**

## 4. Témoignages

### 4.1 De personnes accueillies

Cet entretien a été réalisé avec deux personnes accueillies qui ont accepté de témoigner de leur parcours et leur projet, sur ce qu'ils apprécient à l'ADJ et sur ce que l'on pourrait faire pour améliorer les choses. Nous les en remercions. Pour des raisons d'anonymat, les prénoms ont été modifiés.

***Je m'appelle Pierre, j'ai 49 ans.** Je suis originaire de Marseille. J'ai travaillé dès l'âge de 14 ans. J'ai très longtemps été salarié dans un PMU à Marseille, je gagnais bien ma vie. Je n'ai jamais été marié, je n'ai pas d'enfant. J'avais mon appartement et je m'occupais de mon père qui avait aussi le sien. Il devenait vieux et je l'aidais beaucoup. Lorsque mon père est décédé en 2019, j'ai sombré. J'ai dépensé toutes mes économies. Je ne contrôlais plus rien. Je fréquentais des mauvaises personnes, j'ai été volé et frappé, on m'a cassé la mâchoire. Pendant le COVID, j'ai voulu rendre service en hébergeant quelqu'un. Depuis, il m'a volé mon appartement, il s'est installé avec sa famille et ils m'ont viré de chez moi. Du coup, je suis en procédure d'expulsion et je vais perdre ce logement. Je suis à la rue depuis, je squatte un peu dans le logement vide de mon père. Je suis dans une situation très compliquée...*

*Je suis au RSA. Le plus dur c'est pour manger. Dès fois, il m'arrive de ne pas manger pendant 2 jours. C'est comme ça que j'ai connu l'ADJ, par Forbin. Mon projet principal, c'est d'avoir un logement.*

***Je m'appelle Mario, j'ai 33 ans.** Je suis originaire du Nord de la France. Je n'ai pas eu une enfance très facile... Je suis entré en école militaire à 15 ans. J'ai ensuite été militaire pendant 14 ans. En mission, à la Réunion, j'ai rencontré une femme. Nous avons eu deux enfants ensemble (9 et 10 ans, une fille et un garçon). Elle m'a quitté, ça a été dur car je rentrais de mission après 4 mois et elle m'a dit qu'elle me quittait pour mon meilleur ami. J'ai alors voulu m'exiler, j'ai quitté l'armée. J'ai ainsi rencontré une femme par les réseaux sociaux, c'est comme ça que je me suis retrouvé à Marseille. Je l'aime bien, mais j'ai du mal à entamer une nouvelle relation, c'est comme ça ... Ça fait 6 mois que je suis à la rue. Je bois trop, j'ai une addiction importante à l'alcool. J'ai rencontré une équipe extérieure de l'ADJ qui m'aide et m'a parlé du lieu d'accueil. En ce moment, Pierre m'héberge de temps en temps, on s'entend bien. Sinon je dors dehors, là où je peux... Mon projet principal, c'est de réussir à m'en sortir, de retrouver un logement, de revoir mes enfants.*

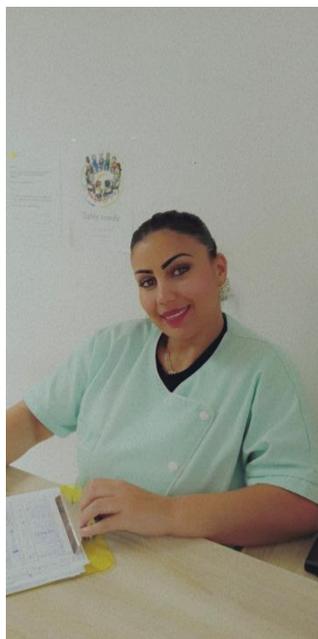
*On sait bien qu'à l'ADJ, vous n'avez pas de baguette magique, mais ce que vous faites, c'est énorme pour nous. On peut boire un café, prendre une douche, regarder la TV, avoir des discussions en salle avec les autres, ça nous sort de notre isolement. On peut se reposer. Vous nous donnez aussi des habits quand on en a besoin, des rasoirs. Ça peut paraître pas grand-chose mais c'est énorme pour nous. Par exemple, là, moi (Pierre), ça faisait 3 jours que je ne m'étais pas douché. Ici tout le monde est sympa, on essaye de nous aider, on prend soin de nous.*

*La TV c'est bien mais en ce moment les actualités ne nous remontent pas le moral. C'est un peu dur de voir toutes ces scènes de guerre alors que nous sommes nous-mêmes dans une situation très difficile, ça use. Ce serait bien aussi de passer de la musique. Les animations ont bien repris et c'est très bien, ça nous change vraiment les idées plutôt que la TV. Si on pouvait aussi avoir un babyfoot, ce serait extra.*

*Après, ce que l'on voudrait c'est pouvoir travailler, même faire des activités bénévoles, on se sentirait utile ...*

## 4.2 de salarié : Zora, agent d'entretien

Zora fait partie du service entretien de l'Accueil de jour Marseille depuis novembre 2021. Elle a accepté de témoigner de son action à l'ADJ. Avec ses collègues, elle s'engage quotidiennement aux côtés des personnes accueillies. Le service entretien est indispensable au fonctionnement du lieu d'accueil.



### Zora, agent d'entretien

*« Je suis agent d'entretien pour l'Association Accueil De Jour depuis novembre 2021.*

*Je cherchais un emploi et l'ADJ recherchait deux personnes en contrat CAE. Comme j'étais éligible, j'ai pu présenter ma candidature et j'ai été retenue. Ce qui m'a donné envie de postuler à l'ADJ, c'était de pouvoir associer l'hygiène à une relation de proximité avec des personnes exclues et en grandes difficultés sociales. En effet, mon action intègre les notions d'accueil, d'échange et de relation avec le public qui vient au lieu d'accueil.*

*Les agents d'entretien complètent les actions de l'équipe d'accueil. Avec mes collègues, nous sommes présents en salle pour proposer des boissons chaudes et des collations. Nous accueillons et accompagnons les personnes qui se présentent pour prendre une douche. Nous leur proposons également de laver leur linge. Ces actions sont en fait un support car nous discutons beaucoup avec eux, de leur vie, de leurs difficultés, des actualités et de la vie en général. Chaque jour, il y a environ 100 personnes qui viennent et la moitié qui prend une douche.*

*Je dois aussi nettoyer les locaux pour que tous les salariés de l'Association travaillent dans de bonnes conditions.*

*Avec le COVID, les protocoles se sont renforcés et l'hygiène a une place fondamentale dans le lieu d'accueil. Entre chaque douche prise, nous faisons un nettoyage intense avec désinfection.*

*Si je devais résumer mon travail en quelques mots, je dirais : rigueur, accueil, sourire et écoute bienveillante.*

*En travaillant à l'ADJ, j'ai découvert une Association avec des valeurs humaines, toujours à l'écoute et qui ne pose pas de conditions pour accueillir et accompagner les personnes les plus exclues : tout le monde peut venir à l'ADJ ! »*



## 5. Etat financier

### 5.1. Le compte de résultat

Le compte de résultat 2021 de l'Association fait apparaître un excédent de **98 153 €**.

#### LES PRODUITS

Le total des produits augmente de 223 831 € (soit + 9.06 %) par rapport à l'exercice précédent (2021 : 2 694 208 € ; 2020 : 2 470 377 €).

Cette hausse est principalement liée à la hausse des subventions sur l'exercice :

SUBVENTIONS / AIDES FINANCIERES	2021	2020
ETAT (DDCS)	860 664	1 192 474
ETAT RENFORT	77 705	79 889
ETAT RENFORCEMENT SERVICES SOCIAUX	110 000	110 000
ETAT DOMICILIATION	35 432	-
ETAT ACCUEIL DES FEMMES	200 000	-
ETAT AVDL DALO ET NON DALO	23 767	-
CONSEIL DEPARTEMENTAL 13	461 000	428 202
CONSEIL DEPARTEMENTAL ACCOMPAGNEMENT MOBILE RENFORCE	69 012	9 161
ARS	203 380	100 000
CONSEIL REGIONAL	62 000	62 000
CONSEIL REGIONAL SANTE PUBLIQUE ACCES SOIN	-	5 000
VILLE DE MARSEILLE	50 000	50 000
CPCAM	60 000	60 000
GARES & CONNEXIONS (SNCF)	30 000	30 000
LES PETITS FRERES DES PAUVRES	36 498	-
ARMEE DU SALUT	3 471	-
CONTRAT AIDE	27 002	38 907
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>2 309 931</b>	<b>2 165 634</b>
SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES ATTRIBUEES POUR SOUTENIR L'ASSOCIATION PENDANT LA CRISE SANITAIRE		
ETAT PRIMES COVID	-	27 225
ETAT (DDCS) EQUIPE MOBILE EXPLORATOIRE (EMEX)	166 000	166 000
ARS RENFORCEMENT EPIDEMIE COVID	-	47 267
CPAM EQUIPEMENT MASQUE	2 623	4 720
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>168 623</b>	<b>245 212</b>
<b>TOTAL SUBVENTIONS</b>	<b>2 478 554</b>	<b>2 410 845</b>

Nous pouvons constater que, sur l'exercice, de nouveaux financements ont été attribués concernant des nouvelles actions à mener par l'Association :

- ✓ ETAT domiciliation : attribution d'une subvention permettant d'atteindre 1000 personnes domiciliées au sein de l'Association.
- ✓ ETAT – Accueil des femmes : cette subvention a pour objectif de mettre à l'abri des femmes sans domicile fixe (accueil inconditionnel, espace d'hygiène, écoute, orientation, accompagnement social et accompagnement à la santé). Le financement a été attribué en 2021, cependant, l'action a démarré en 2022. En conséquence, un fonds dédié a été comptabilisé à la clôture comptable pour l'intégralité du financement.
- ✓ ETAT AVDL DALO ET NON DALO : ce financement a pour objet l'accompagnement soutenu de personnes *vers* et *dans le logement*. La convention prévoit un accompagnement de 15 ménages du 1<sup>er</sup> juin 2021 au 31 mai 2022. Le dispositif est « à cheval » sur deux exercices, en conséquence, un produit constaté d'avance a été comptabilisé à la clôture comptable de l'exercice.
- ✓ FONDATION DES PETITS FRERES DES PAUVRES : une contribution financière a été versée sur l'exercice pour le financement du projet atelier d'écriture et de lecture dans le jardin de la résidence de la « Rue des Héros » et de l'équipement de la buanderie de l'Association.

Concernant les autres produits de l'exercice, les principales variations, proviennent de :

- ✓ L'augmentation des reprises de provision pour indemnités de départ à la retraite pour 15 218 €. La reprise sur l'exercice s'élève à 23 618 € contre 8 400 € en 2020 suite aux départs de salariés avec une ancienneté importante.
- ✓ Du poste « Fonds dédiés » qui s'élève à 180 481 € : la subvention Equipe Mobile Exploratoire pour maintenir les maraudes exploratoires attribuées sur l'exercice 2020 a été mise en place sur l'exercice 2021, un fonds dédié a été comptabilisé en 2020 pour le montant total de la subvention soit 166 000 €. L'action ayant eu lieu sur l'exercice, une reprise de provision pour fonds dédiés a été comptabilisée.
- ✓ De la hausse de la contribution financière des Petits frères des pauvres.

## **LES CHARGES**

Les charges de l'exercice sont en augmentation de 352 968 € (2 596 055 € en 2021 contre 2 243 087 € en 2020).

Cette augmentation provient essentiellement :

- ✓ Du poste « Salaires et charges sociales », augmentation de 193 583 € : sur l'exercice, des primes exceptionnelles exonérées de charges sociales ont été versées aux salariés pour un montant de 68 996 € ; et aux mouvements de personnels ayant eu lieu sur l'exercice
- ✓ Du poste « Fonds dédiés », en augmentation de 200 000 € : la subvention ETAT – Accueil pour les femmes attribuée sur l'exercice a été mise en place sur l'exercice 2022, un fonds dédié a été comptabilisé pour le montant total de la subvention soit 200 000 €.
- ✓ Du poste « Dotations aux provisions » qui enregistre des risques de reversement ou de non-versement de soldes de subventions

Ces hausses de charges sont compensées par la diminution du poste « Autres achats et charges externes » provenant de l'absence de loyer du site Marceau (fin du bail en 2020) comptabilisé pour un montant de 52 218 € en 2020 ; et par la diminution de la sous-traitance pour le gardiennage suite au regroupement des différents établissements à Bouès sur l'année 2020 représentant 54 321 € en 2020.

Suite à la convention d'occupation des locaux du Conseil Départemental avec notre Association, il est prévu que l'occupation s'effectue à titre gratuit mais que l'Association valorise dans ses comptes le montant annuel de l'avantage en nature ainsi consenti qui est évalué à 96 777 € pour les locaux et 1 680 € pour les deux places de stationnement. En conséquence, nous avons comptabilisé ces contributions volontaires.

Le résultat de l'exercice 2021 s'élevant à + 98 153 € euros est affecté au « report à nouveau » du Bilan de l'association.

## 5.2 Le bilan

Le bilan est composé de deux parties. Il représente l'état des éléments *actif* et *passif* encore appelés emplois et ressources. Il présente au 31 décembre, le patrimoine de l'Association. Le total général du bilan augmente de 407 264 € (2021 : 1 426 594 € ; 2020 : 1 019 330 €).

### **ACTIF**

L'évolution de l'actif s'explique essentiellement par :

- ✓ L'augmentation des disponibilités de 157 083 € à la suite du versement des subventions attribuées en fin d'année.
- ✓ L'augmentation des immobilisations de 224 348 € suite à l'activation des travaux des locaux de Boues (une partie avait été comptabilisée en immobilisation en cours à la clôture de l'exercice 2020).

### **PASSIF**

Les fonds propres augmentent de 98 153 € sur l'exercice et deviennent positifs à hauteur de 136 471 €.

Les fonds dédiés augmentent de 200 000 euros suite à la comptabilisation de la subvention de l'Etat et diminuent à hauteur de 14 481 € suite à la consommation de la subvention relative aux travaux, le solde au 31 décembre s'élève à 633 219 euros (447 700 euros en 2020).

Une provision pour risque a été comptabilisée sur l'exercice correspondant au risque de reversement partiel de subvention attribuée sur l'année 2021.

De plus, les comptes 2021 enregistrent une augmentation de 108 400 € correspondant au prêt contracté sur l'exercice permettant de financer une partie des travaux des locaux de Boues.

Enfin, les produits constatés d'avance diminuent de 84 000 €, en 2020, ils enregistraient la subvention du Département AMR pour 100 770 €. En 2021, le solde est constitué de la subvention de l'Etat AVDL DALO et non DALO.

**Pierre ESCOLANO**  
**Trésorier**

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net		
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	60 288	14 943	45 345	5 035	40 310	800.60
	Immobilisations incorporelles en cours				67 341	67 341	100.00
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions	240 965	16 617	224 348		224 348	
	Installations techniques Matériel et outillage	107 603	69 712	37 891	11 132	26 759	240.38
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
<b>Immobilisations financières (1)</b>							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres	1 180		1 180	1 180			
<b>Total I</b>	410 036	101 272	308 764	84 688	224 076	264.59	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	<b>Créances (2)</b>						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés						
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	350 223		350 223	334 113	16 110	4.82
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
Disponibilités	754 420		754 420	597 337	157 083	26.30	
Charges constatées d'avance (2)	13 187		13 187	3 192	9 995	313.15	
<b>Total II</b>	1 117 830		1 117 830	934 642	183 188	19.60	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	1 527 866	101 272	1 426 594	1 019 330	407 264	39.95	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
FONDS PROPRES	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles				24 544	24 544	100.00
Réserves pour projet de l'entité							
Autres	143 140		143 140				
Report à nouveau	104 822		422 252		317 430	75.18	
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Défisits)</b>	98 153		227 290	129 137	56.82	
	<b>Situation nette (sous total)</b>	136 471		27 278	163 749	600.29	
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement			65 596	65 596	100.00	
	Provisions réglementées						
	<b>Total I</b>	136 471		38 318	98 153	256.15	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés	633 219		447 700	185 519	41.44	
	<b>Total II</b>	633 219		447 700	185 519	41.44	
PROVISIONS	Provisions pour risques	92 508			92 508		
	Provisions pour charges	114 039		114 492	453	0.40	
	<b>Total III</b>	206 547		114 492	92 055	80.40	
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	108 400			108 400		
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	56 039		54 593	1 446	2.65	
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	266 583		260 456	6 126	2.35	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	2 564		3 000	436	14.53	
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance	16 770		100 770	84 000	83.36	
	<b>Total IV</b>	450 356		418 819	31 537	7.53	
	Ecarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	1 426 594		1 019 330	407 264	39.95	

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

318 049

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service						
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	2 438 585		2 410 845		27 740	1.15
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels			20		20	100.00
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	29 280		15 000		14 280	95.19
Utilisations des fonds dédiés	180 481				180 481	
Autres produits	40 029		11 595		28 435	245.24
<b>Total I</b>	<b>2 688 375</b>		<b>2 437 460</b>		<b>250 915</b>	<b>10.29</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	246 907		400 558		153 651	38.36
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	91 004		83 083		7 921	9.53
Salaires et traitements	1 318 061		1 169 193		148 868	12.73
Charges sociales	422 947		378 232		44 715	11.82
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	33 420		7 376		26 043	353.06
Dotations aux provisions	115 673		7 863		107 810	NS
Reports en fonds dédiés	366 000		166 000		200 000	120.48
Autres charges	15		330		315	95.51
<b>Total II</b>	<b>2 594 027</b>		<b>2 212 635</b>		<b>381 392</b>	<b>17.24</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>94 349</b>		<b>224 825</b>		<b>130 477</b>	<b>58.03</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés		302		193	110	56.93
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total III</b>		302		193	110	56.93
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées		1 858		1 092	766	70.12
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total IV</b>		1 858		1 092	766	70.12
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>		1 556		900	656	72.94
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>		92 793		223 926	131 133	58.56
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion		5 530		16 260	10 730	65.99
Sur opérations en capital				1 500	1 500	100.00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				14 964	14 964	100.00
<b>Total V</b>		5 530		32 724	27 194	83.10
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion		170		29 219	29 049	99.42
Sur opérations en capital				141	141	100.00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
<b>Total VI</b>		170		29 360	29 190	99.42
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>		5 360		3 364	1 996	59.32
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>						
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>						
<b>Total des produits (I+III+V)</b>		2 694 208		2 470 377	223 831	9.06
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>		2 596 055		2 243 087	352 968	15.74
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>		98 153		227 290	129 137	56.82

## 6. Conclusion, perspectives

Notre pôle accueil est un lieu d'accueil RSA pour personne sans domicile. C'est le seul de ce type à Marseille. Chaque Bénéficiaire du RSA (BRSA) « sans domicile » à Marseille devrait être orienté à l'ADJ. Nous observons cependant un déficit d'orientation de « notre » public qui se traduit par une baisse régulière depuis 2017. Certes, nous pouvons l'expliquer par notre déménagement. Cependant, cette donnée n'explique pas tout. La cible de nos actions est donc orientée vers d'autres lieux d'accueil, dits lieux classiques. **Un des enjeux majeurs pour l'année 2022 sera donc de travailler en étroite collaboration avec le CD13 pour réaliser les orientations des BRSA sans domicile vers notre lieu d'accueil.** Nous en profitons à ce sujet pour remercier le CD13 de son soutien qui permet le déploiement d'actions spécifiques en direction de BRSA « sans domicile ».

Les enjeux sociétaux liés au RSA sont importants comme nous avons pu le constater pendant la campagne présidentielle. Les BRSA sans domicile pourraient ainsi massivement bénéficier de l'expertise et des compétences différenciatrices de nos salariés pour les accompagner avec plus d'efficacité. **Dans ce domaine, des actions en faveur de l'accès à l'emploi et la lutte contre l'illectronisme seront menées. Des accompagnements adaptés aux personnes, si nécessaire dans une logique d'« aller-vers » qui rompt avec celle plus traditionnelle dit « de guichet », seront développés en faveur des BRSA.**

2022 sera l'année de la **mise en œuvre d'un accueil spécifique femmes**, tant il est démontré qu'elles sont plus nombreuses à la rue qu'on pourrait le penser, et qu'elles ne fréquentent « qu'à la marge », les accueils de jours « mixtes ». On dit d'elles qu'elles sont invisibles. Il faut davantage considérer qu'elle « se rendent invisibles », pour échapper aux violences et agressions qu'elles subissent dans la rue. Cet accueil spécifique se déroulera au rez-de-chaussée de notre local, uniquement les week-end pour commencer, dans une occupation mutualisée avec les Restos du Cœur.

La crise du COVID a mis en évidence la nécessité de sanitiser les équipes mobiles. Ainsi, l'Etat (ARS) a décidé de créer un nouveau dispositif dit Equipe Mobile Santé Précarité (EMSP). Il s'agit d'équipes pluriprofessionnelles (Travailleurs sociaux, infirmière, médecin) qui effectueront des maraudes pour aller au-devant des plus précaires et, après un diagnostic rapide, favoriseront des orientations adaptées pour accompagner ces personnes. **L'ADJ a répondu à l'appel à projet pour créer une EMSP qui pourrait entrer en action au dernier trimestre 2022.**

En interne, les chantiers sont nombreux. Réorganisation structurelle en « pôles », actualisation et/ou production de documents et process obligatoires (DUERP, règlement intérieur, refonte des fiches de postes), ... et également relance de nombreuses formations en direction des salariés pour permettre l'actualisation et le développement de leur expertise et répondre aux défis de la lutte contre l'exclusion et la grande pauvreté.

Un mot pour finir sur les revalorisations salariales (Ségur du social) attendues dans notre secteur. L'ADJ soutient cette réforme, espère qu'elle n'oubliera aucun salarié et, au moment de l'écriture de ces lignes, est en attente des crédits pour pouvoir la mettre en œuvre.

## Remerciements à nos partenaires

Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarité des Bouches-du-Rhône ; Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône ; Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte-D'azur ; Conseil Régional Provence-Alpes-Côte-D'azur ; Mairie de Marseille ; Caisse Primaire d'Assurance Maladie ; Petits Frères des Pauvres ; Coordination ASSAB ; Les Pompiers ; Le SAMU ; Les Permanences d'accès aux soins ; Médecins du Monde ; Les Hôpitaux de Marseille ; le 115 ; Vendredi 13 ; Le Secours Populaire ; Emmaüs ; La Croix Rouge ; La Madrague ; Saint Jean De Dieu ; La Comède ; Culture du Cœur ; CCAS de Marseille ; La CARSA ; l'ADDAP 13 ; l'ANEF ; GEPIJ ; CEPAJ ; SOS FEMMES 13 ; le planning familial 13 ; Féminité sans abris ; Le Bus 3132 ; Le bus HEPATANT ; Les CSAPA ET CAARUD de Marseille ; ASUD ; Nouvelle Aube ; MARSS ; L'ELMPP ; L'équipe Dyogène incurie ; L'URIOPPS, La FAS, LE CODEPS13, SANTE !



Direction départementale  
de la cohésion sociale

